

COMMUNE de SEYSSSES  
10 Place de la Libération  
31600 SEYSSSES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 29  
Présents : 22  
Procurations : 3  
Absents : 4  
Votants : 25  
Pour : 25

L'an deux mille quinze, le vingt quatre juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

Date de la convocation : 18 juin 2015

**PRESENTS** : Alain PACE, Geneviève FABRE, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Corine CORDELIER, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA.

**PROCURATIONS** : Michel PASDELOUP à Alain PACE, Bernadette SERRES à Carine PAILLAS, Jennifer DURAND à Alain VIDAL.

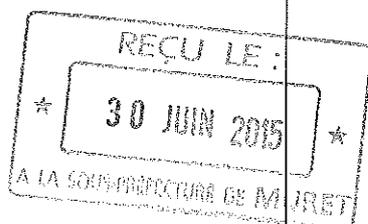
**ABSENTS** : Thierry LAZZAROTTO, Laurent VALLET, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA

**Secrétaire de séance** : Corine CORDELIER

**N° 4316**

**OBJET :**

**Demande de subvention  
au Conseil Régional –  
Mise aux normes  
thermiques de la salle  
des Fêtes des Boulbènes  
et remplacement  
menuiseries extérieures  
dans divers bâtiments  
publics**



Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de mise aux normes thermiques de la salle des fêtes des Boulbènes afin d'en améliorer le confort et de réaliser des économies d'énergie ainsi que le remplacement de menuiseries extérieures dans divers bâtiments publics pour assurer les conformités aux normes secours et accessibilité.

Vu le rapport de la cellule MAPA en date du 20 mai 2015 ;

Il indique que les travaux suivants sont projetés :

- Salle des fêtes :
  - remplacement menuiseries extérieures pour un montant de 56 143 € HT sur présentation d'un devis de la société L.SANCHEZ ;
  - plafonds : fourniture/pose de dalles et isolation pour un montant de 38 888,47 € HT sur présentation d'un devis de la société EPPR ;
- Ecole élémentaire Paul Langevin :
  - mise en conformité des issues de secours pour un montant de 7 705 € HT sur présentation d'un devis de la société L.SANCHEZ ;
- Hôtel de Ville :
  - mise en conformité accessibilité handicapés de l'accès par la rue du général De Gaulle pour un montant de 3 344 € HT sur présentation d'un devis de la société L.SANCHEZ ;

La dépense pour ces travaux sera de 106 080,47 € HT (127 296,56 € TTC). Il propose au Conseil de solliciter le Conseil Régional pour l'aider à financer ces travaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Approuve** le projet de mise aux normes thermiques de la salle des fêtes des Boulbènes ainsi que le remplacement de menuiseries extérieures dans divers bâtiments publics pour un montant total de 106 080,47 € HT (127 296,56 € TTC).

**Charge** Monsieur Le Maire de solliciter auprès du Conseil Régional la subvention la plus élevée possible pour l'aider au financement de cette opération.

	<p><b>Dit</b> que la somme nécessaire au financement de ces travaux est inscrite au budget communal, opération 65, chapitre 21.</p> <p>Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et en règle générale de tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : <b>30 JUIN 2015</b></p> <p>Affiché le : <b>30 JUIN 2015</b></p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 26 juin 2015</p> <p><b>Le Maire</b> <b>Alain PACE</b></p> 

